



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DE MONITORING DE PROTECTION  
TILLABERI  
OCTOBRE 2019**



*Séance de discussion de groupe sur le site PDI d'EZZA, (commune de Sanam-Abala), octobre 2019*

## **I. CONTEXTE SÉCURITAIRE**

Au courant du mois d'octobre 2019, les départements suivis par le monitoring de protection dans la région de Tillabéri, ont connu une recrudescence des attaques et menaces des groupes armés non étatique. Il s'agit notamment des départements de Torodi, Téra, Bankilaré, Abala, Ayérou, Ouallam, Banibangou, Tillabéri et Gothey.

En effet ce mois marque la fin des pluies torrentielles dans la région de Tillabéri. C'est pourquoi toute chose qui facilite la mobilité des éléments des GANE dans les zones frontalières sont submergées de koris, des affluents d'eau, et le débordement des mares qui rendent la mobilité difficile, faute de route praticable.

Selon les sources communautaires ces obstacles naturels amplifiés par la montée des pluies durant la saison pluvieuse ont considérablement réduit la mobilité des GANE et par conséquent les menaces, les exactions.

Le monitoring communautaire au cours de ce mois ressort que la situation est particulièrement inquiétante dans les six (06) départements suivis notamment Torodi, Téra, Bankilaré, Ayérou, Banibangou et Gothey. Ainsi, les localités frontalières de certaines communes de ces départements deviennent de plus en plus des zones de non droit où les GANE circulent librement et imposent leur volonté. Laquelle volonté néfaste qui compromet la liberté du droit d'aller et venir des concitoyens de cette localité et portent atteinte à la dignité humaine, pillent leurs ressources et leurs imposent le paiement de certaines redevances soi-disant des taxes. Alors que seule le pouvoir public à ce monopole. Cet état de fait s'apparente à l'existence d'un Etat dans un Etat parce que la sécurité n'est plus garantie par le pouvoir public.

Cependant, selon les résultats de monitoring communautaire dans les zones suivis de la région de Tillabéri courant le mois d'octobre 2019, deux principales tendances de menaces sécuritaires se distinguent. Il s'agit tout d'abord du prélèvement des taxes (dime), sur les bétails, biens matériel et exactions, et ensuite des incendies volontaires dans les villages à écoles.

### **S'agissant de la première tendance :**

Dans les localités frontalières avec le Mali, des départements de Banibangou, Ayérou, Abala, les groupes armés non étatiques se sont lancés dans une campagne de masse de collecte des taxes (dime), sur les bétails et rendement agricoles de fin de saison.

Les sources communautaires dans ces localités frontalières indiquent que les éléments de GANE se sont répartis en groupe de trois ou quatre éléments par grappe de villages identifiés.

C'est ainsi qu'en fin septembre, début octobre des passages sont opérés par ces éléments dans chaque village concerné pour faire passer le message sur les modalités de prélèvement des taxes (prix par tête de bétail, biens matériels, et les conséquences en cas de refus ou de dénonciation).

Chose faite, la deuxième quinzaine du mois d'octobre a marqué le début effectif de la collecte des dimes par les groupes armés non étatique dans les zones ci-dessus citées. Effet, il est retenu 2000FCA pour chaque tête de bétail, et le montant cumulé de plusieurs têtes se règle soit en espace ou en têtes bétail d'une valeur équivalente.

### **S'agissant de la deuxième tendance :**

Dans les localités frontalières avec le Burkina Faso, des départements de Téra, Torodi, Bankilaré, Gothey, les GANE profèrent des menaces systémiques dans les villages à écoles se trouvant sur la bande de 25km, contre toute activité scolaire en cette période de rentrée des élevés du système éducatif formel.

En conséquence, courant le mois d'octobre 2019, dans bon nombre des cas, ces menaces ont été mises à exécution comme l'atteste l'incendie volontaire des salles de classe dans cinq villages des communes de Torodi, Djagourou, Dargol.

Selon les résultats du monitoring communautaire ces actions des GANE sur le système éducatif formel s'inscrivent dans leur stratégie longtemps annoncée sur l'instauration d'une idéologie qui bannit toute forme de culture occidentale.

Au vu de tout ce qui précède, il convient de préciser que, ou tout au moins rappeler que le contexte sécuritaire dans les zones d'urgences de la région de Tillabéri était tendu au cours du mois d'octobre et les populations déplacées et/ou prises au piège d'une situation sans alternative à court et moyen termes.

#### **a. Situation actuelle dans les zones d'accueil des PDI de la région de Tillabéri**

Les départements de Banibangou, Abala, Ayérou, Ouallam, Tillabéri, Torodi, et Téra dans la région de Tillabéri, accueillent des déplacés internes suite à la crise sécuritaire qui prévaut dans certaines communes de ces départements. En rappel les premiers mouvements internes de populations ont été enregistrés au mois de mars 2018, dans la commune d'Inates département d'Ayérou.

A la date du 31 octobre 2019, 57 080 PDI sont enregistrés par les autorités communales avec l'appui des points focaux de monitoring de protection. Ces déplacés internes sont répartis dans 43 sites d'accueils temporaires dans les départements ci-dessus cités.

##### **• Moyen de subsistance**

Toujours courant la même période une mise à jour des assistances humanitaires apportées et les moyens de subsistance des déplacés internes ont été effectuées par les équipes du monitoring de protection. Il ressort que la situation est particulièrement inquiétante au vu des Gaps relevés au niveau des 43 sites PDI suivis.

Un gap de 5 030 ménages a été enregistré suite aux distributions de la période de soudure sur un total de 10 213 ménages PDI de toute la région de Tillabéri, en fin septembre 2019.

Dans cette situation beaucoup d'effort ont été consentis par ces déplacés internes dans plusieurs cas pour subvenir à leurs besoins notamment : la mise en valeur de petite portion de terres cultivables au cours de la saison pluvieuse, et les activités champêtres contre rémunération.

Aussi, il a été constaté que les PDI se dispersent au tour des sites d'accueils, pour se donner à la collecte de toutes choses utiles dans les champs déjà libérés par les propriétaires aux animaux. Ces collectes concernent les tiges de mil, grains, pailles, souches de haricot etc. Ces faits concernent particulièrement les départements d'Abala, Tillabéri, Banibangou et Ouallam où les PDI ont accès aux zones agricoles.

Au vu de la situation sécuritaire ci-dessus décrite certains déplacés internes, expriment leurs intentions ultimes de retourner dans leurs villages d'origines. Toutefois, d'autres n'excluent pas l'idée de se déplacer vers d'autres zones à l'intérieur ou extérieur des départements dans les jours, mois à venir. Ces dernières intentions s'expliquent par l'absence d'opportunités économiques et l'insuffisance et/ou la rareté des assistances humanitaires.

**NB :** 96 villages ont été identifiés par les points focaux de protection dans les zones d'urgence de la région de Tillabéri, comme ayant peu exploités ou non les espaces cultivables au cours de cette saison pluvieuse afin de les mettre en valeur pour cause de l'insécurité.

- **Accès aux services sociaux de base**

Les services sociaux de base restent et demeurent une véritable préoccupation dans les zones d'accueil des déplacés internes de la région de Tillabéri. Depuis, le début de la crise sécuritaire peu ou inexistent d'avancer ont été enregistrés en la matière.

Néanmoins, il faut noter que des efforts ont été fournis par l'Etat et les acteurs humanitaires sur le plan eau hygiène assainissement comme en témoignent la construction et/ou réhabilitation de plusieurs infrastructures hydrauliques et d'hygiène assainissement dans les zones d'accueil des PDI des départements d'Abala, Ayérou, Ouallam, Banibangou, Tillabéri depuis le début des mouvements internes de populations.

Toutefois, au vu des besoins énormes cela reste insuffisante. C'est pour cette raison que les PDI vivent des calvaires liés à l'approvisionnement en eau potable sur les sites d'accueil temporaires dans différentes zones.

Ensuite, sur le plan éducatif, la situation est tout aussi préoccupante, à la rentrée scolaire de 2019-2020, effectuée le 02 octobre 2019, 100 écoles sont formées avec un effectif de 5 892 élèves concernés et qui risquent de ne pas aller à l'école au cours de cette année scolaire.

**Niger: Région de Tillabéri - Localisation des localités concernées par les incendies d'écoles (octobre 2019)**



A cela s'ajoute les menaces continues sur les villages à écoles sur la bande frontalière Niger Burkina Faso, dont 5 incendies volontaires de salles de classe par les GANE ont été déjà enregistrés.

En plus, sur le plan sanitaire, comme pour les autres secteurs les besoins sont énormes comparativement aux réponses jusque-là apportées soit par l'Etat ou par les acteurs humanitaires. Les préoccupations sanitaires du moment étaient entre autres le paludisme qui aurait fait au moins 40 morts chez les enfants des PDI selon les décomptes des points focaux de protection au niveau des différents sites PDI suivis.

## **II. CONTEXTE OPÉRATIONNEL**

Au cours du mois d'octobre 2019, le contexte opérationnel dans les zones d'urgences de la région de Tillabéri, a été marqué par deux événements :

- La recrudescence des enlèvements des véhicules dans les zones d'intervention des acteurs humanitaires
- L'instauration par le gouvernement nigérien de l'escorte militaire dans toute la région de Tillabéri, à l'exception du département de Kollo, pour les organisations humanitaires qui interviennent dans cette zone

En effet, au cours de cette période au moins 3 véhicules ont été volés/enlevés par des éléments de groupe armés non étatique dans les départements d'Abala, et Banibangou. Cet état de fait a relancé les inquiétudes sur l'accessibilité des zones pour les assistances humanitaires. Il faut également noter que ces enlèvements de véhicules vont au-delà des véhicules des acteurs humanitaires précédemment visés et touchent aussi ceux des particuliers pris sous contrat de location.

A ce jour les particuliers hésitent à mettre leurs véhicules en location pour les acteurs dans certaines zones et/ou augmentent le prix de location tout en exigeant au contractant qu'il engagera sa responsabilité en cas d'éventuel enlèvement du véhicule.

Ces deux événements viennent à tous égards compliqués d'avantage la situation des PDI qui attendent des assistances et autres services de protection délivrés par les acteurs aussi minimes soit-il.

### **III. MONITORING COMMUNAUTAIRE**

#### **a. Mouvement de population**

Au cours du mois d'octobre 2019, deux types de mouvements internes de population ont été observés dans les zones suivis par le monitoring protection dans la région de Tillabéri. Il s'agit tout d'abord des mouvements préventifs et ensuite des mouvements secondaires

- **Mouvement préventif**

Les mouvements préventifs sont particulièrement observés dans le département de Banibangou, suite à l'enlèvement d'un membre de la chefferie traditionnelle de Banibangou fin septembre dans le hameau de kountidji à 10km à l'ouest du chef-lieu de la commune de Banibangou.

Suite de cet incident un mouvement progressif des populations en provenance des villages et hameaux de Kontantchi, Tihatine, et Banakoira, a été enregistré au niveau des sites d'accueils des PDI existants dans la commune Banibangou. Au total 306 ménages répartis dans les sites hamatey, Banibangou et Kabebangou ont été enregistrés par les autorités communales avec l'appui des points focaux de protection.

- **Mouvement secondaire**

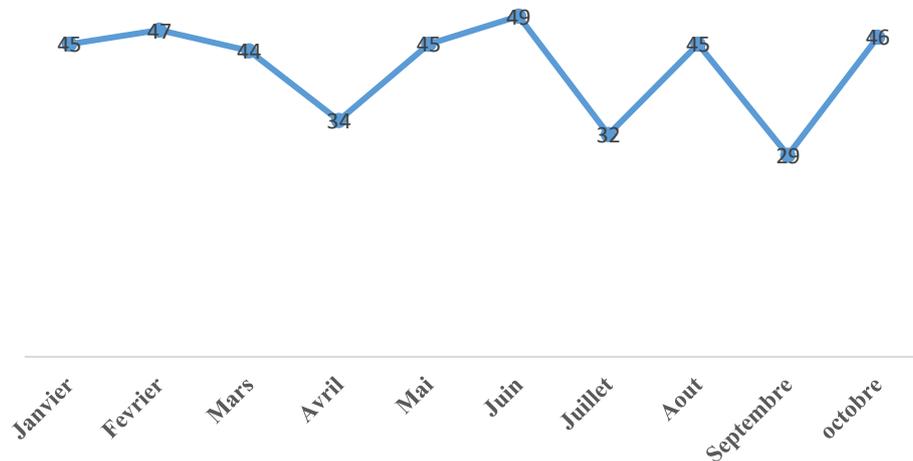
Les mouvements secondaires ont été surtout enregistrés dans les départements d'Abala et Torodi. Les déplacés internes continuent d'effectuer des mouvements secondaires à la recherche de moyen de subsistance et /ou pour des raisons de sécurité dans ces deux zones ci-dessus citées.

Toujours dans la même période, au moins 100 ménages de plus 700 PDI ont effectué les mouvements secondaires pour les raisons susmentionnées en particuliers les PDI des sites d'Ezza, Tagougel, Sarayé, et Agagay (Abala), et Boni, Tangounga (Makalondi-Torodi). Pour

ces derniers la majorité quitte les sites de Boni, Tangounga en direction de Makalondi, Torodi chef-lieu et villages environnants.

#### a. Incidents de protection

**Graphique 1** : tendance des incidents de protection de janvier à octobre 2019

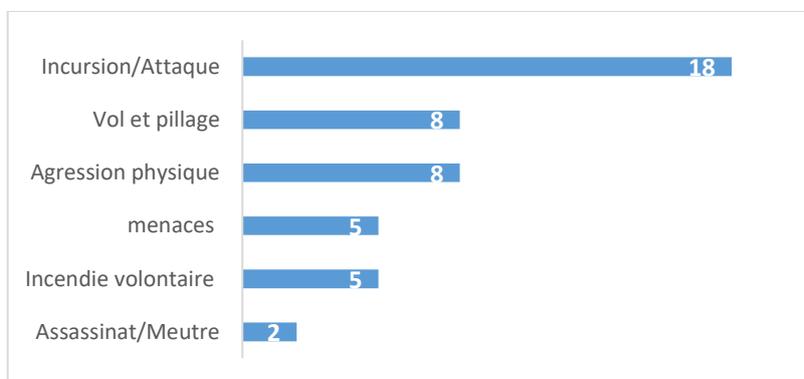


**Analyse** : Comme annoncé plus haut le mois d'octobre 2019, marque la fin des pluies torrentielles dans la région de Tillabéri, toute chose qui facilite la mobilité des éléments des GANE dans les zones frontalières truffées de koris, et affluents d'eau, et marres montée par les pluies.

Le monitoring communautaire au cours de ce mois ressort que la situation est particulièrement inquiétante dans six départements suivis notamment Torodi, Téra, Bankilaré, Ayérou, Banibangou et Gothey. En effet, les localités frontalières de certaines communes de ces départements deviennent de plus en plus des zones où les GANE circulent à volonté et impose leur dictat.

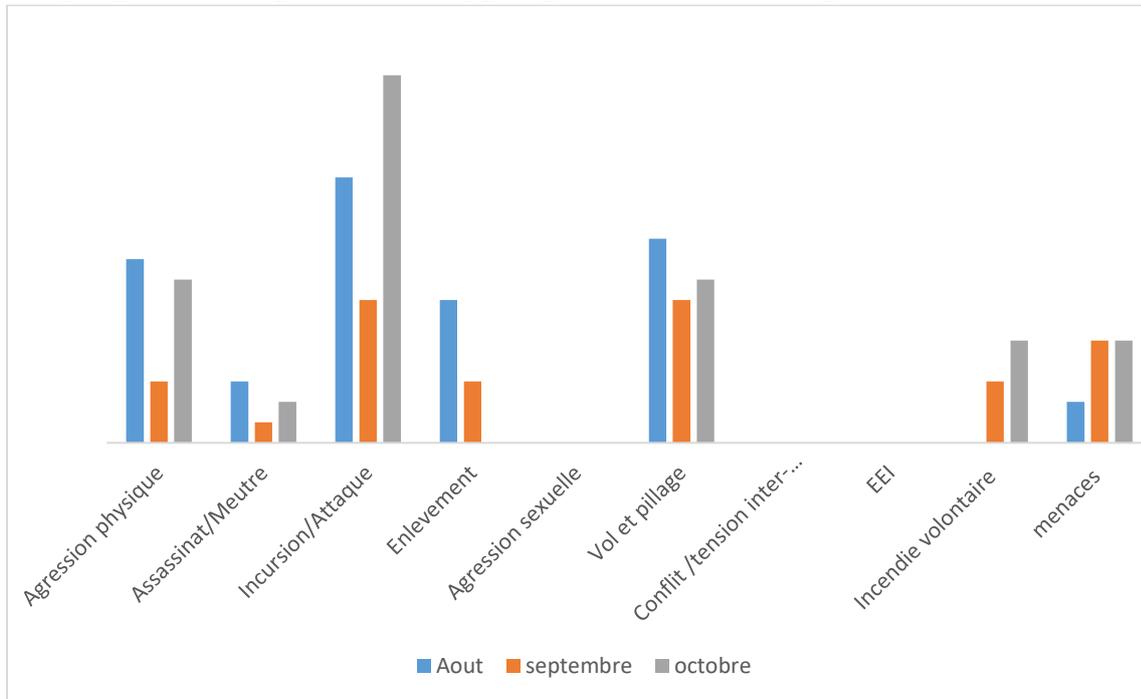
Au total 46 incidents de protection ont été rapportés par les sources communautaires au cours du mois de ce mois d'octobre.

**Graphique 2** : Typologie des incidents rapportés au cours du mois d'octobre 2019



**Analyse:** les incidents graves rapportés au cours de cette période sont les cas d'assassinats de personnes (2), dans les communes de Makalondi et Sanam. Le nombre incursions et attaques est montées 18 cas, de vols et pillages, et agression physique avec 8 cas rapportés chacun, d'incendies volontaires de salle de classe enregistrées dans les communes de Banibangou, Abala, Djagourou et Dargol.

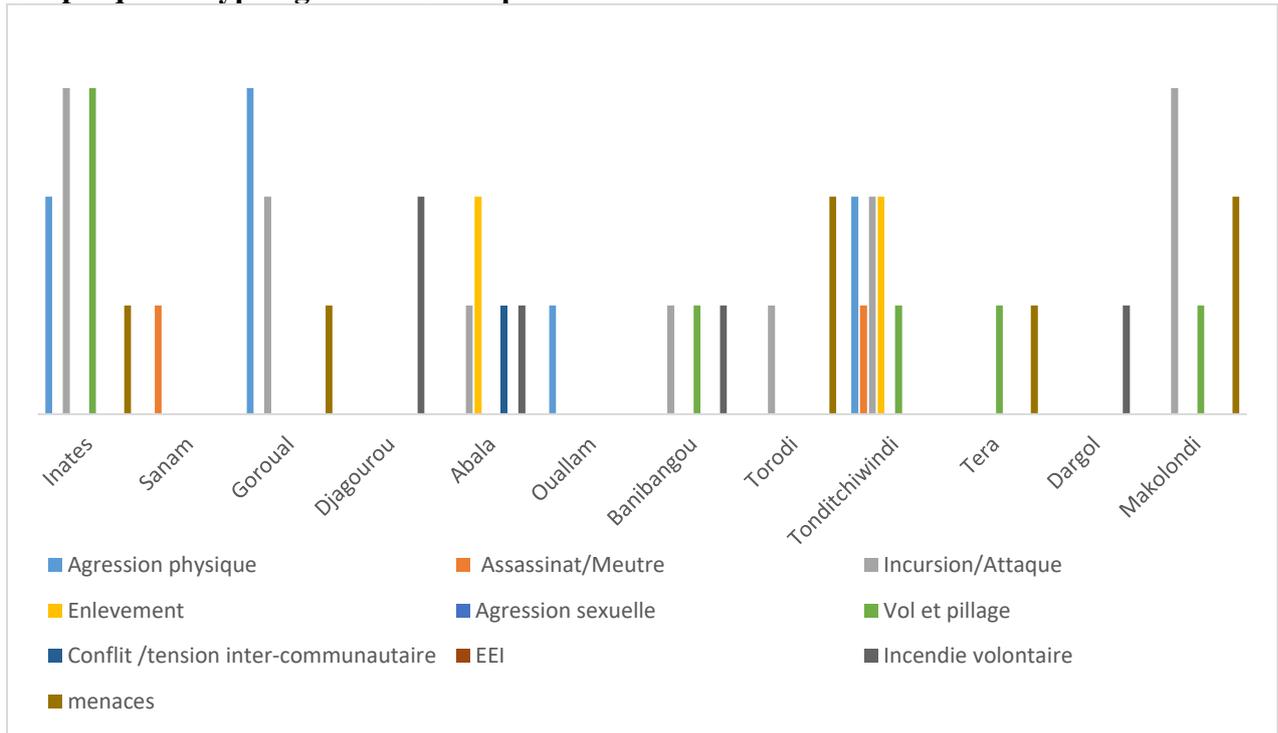
**Graphique 3 : Comparaison des typologies d'incidents enregistrés au cours des 3 mois**



**Analyse :** Les pics d'incidents ont été enregistrés au cours des mois d'Aout et Octobre 2019. Trois types d'incidents ont marqué particulièrement le mois d'Aout notamment les agressions physiques, incursions et attaque et enlèvement. Cela est dû aux incursions par intermittences faites par des éléments de GANE profitant de la décrue des koris ce moment de fortes pluies.

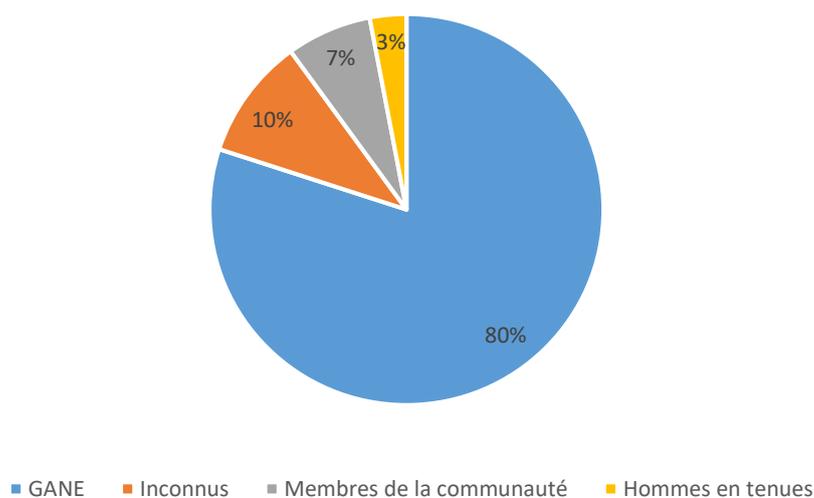
Toutefois, le mois d'octobre a été marqué par la fin de la saison pluvieuse. Cela a facilité la mobilité des groupes armés non étatique avec la multiplication des incursions et attaques dans les villages frontaliers Niger-Burkina Faso-Mali. Ces attaques ont été entre autres les agressions physique, assassinats vol et pillage et les menaces sur les populations civiles

**Graphique 4 : typologie d'incidents par communes**



Analyse : Au cours du mois d'octobre 2019, les communes de Makalondi, Goroual, Inates ont été les plus touchés par les incidents de protection notamment les incursions, agressions physiques. Aussi, le mois d'octobre a été marqué aussi les incendies d'écoles dans les communes de Gargol, Djagourou, avec la rentrée scolaire qui a eu lieu le 02 octobre 2019. Les éléments de groupe armés non étatique imposent leur vision et interdisent aux populations d'envoyer leurs enfants dans les écoles modernes.

**Graphique 5 : les auteurs présumés des incidents de protection**



Analyse : 100% des incidents de protection dans le cadre du monitoring de protection est rapporté par des sources communautaires et corroborés par des informateurs clés qui peuvent être (autorités, chefferies traditionnelles, leaders et sécuritaires). C'est pourquoi les auteurs présumés sont aussi identifiés et rapportés ces mêmes sources.

Au cours du mois d'octobre selon les incidents rapportés 80% auraient commis par des éléments de GANE, 10% déclarés comme inconnu par les sources d'informations, 7% commis par les membres de la communauté, et 3% par des hommes en tenues.

Il faut noter que les typologies d'incidents qui sont généralement attribués aux membres de la communauté sont entre autres les vols et pillages, les agressions sexuelles et physiques. Pour les hommes en tenues c'est surtout les agressions physiques, menaces voire arrestations arbitraires. Le restant de typologie d'incidents notamment les attaques, assassinats, meurtres, enlèvements sont attribués aux GANE.

100% des 46 cas incidents ont été rapportés par les points focaux communautaires auprès des moniteurs qui en ont de leur informés les autorités et à qui de droit. Aussi, les moniteurs avec l'appui des autorités ont référencé 15 cas de personnes blessés et/ou victime d'incident au cours du mois d'octobre.

Le rapportage de ces incidents ont permis aux autorités intensifiées les patrouilles militaires dans certaines zones les plus à risques sur la bande frontalière Niger-Mali-Burkina Faso.

#### **IV. PROTECTION DE L'ENFANCE**

Le mois d'octobre 2019, marque le début effectif des activités de protection des enfants dans les départements de Torodi, Téra, Ayérou et Abala. Ces activités de protection mise en œuvre par les acteurs de protection de l'enfance sont entre autres la mise en place de mécanisme communautaire de protection des enfants, les espaces amis d'enfants et autres activités de sensibilisation selon les points focaux.

Au vu de l'immensité des besoins et des zones à couvrir ces actions de protection de l'enfance mise en œuvre par ces acteurs permettront de soulager quelques peu les conditions des enfants dans ces zones à risques et confrontées à une crise sécuritaire prolongée.

#### **V. PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES**

Il est noté des activités ponctuelles de formation des personnels de santé et la disponibilité des kits PEP dans certains centres de santés de la région. La mise en place des comités de prévention des VBG, les activités de sensibilisation continue sur la thématique dans les départements et communes affectées par la crise sécuritaire dont les actions de mise en œuvre pour la prévention et réponse aux violences basées sur le genre dans la région de Tillabéri.

Les conditions sécuritaires dans les zones d'accueils des PDI ne favorisent pas ces derniers mois l'accès facile aux zones d'interventions des acteurs de protection et en particuliers ceux qui mettant en œuvre les activités de VBG dans la région de Tillabéri.

#### **VI. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE**

Au cours du mois d'octobre 2019, des séances de sensibilisation ont été effectuées dans les communes d'accueil des PDI de Ayérou, Abala et Torodi. Ces sensibilisations ont portées sur les risques sécuritaires, protection des enfants, cohabitation pacifique et ont touchés 2 399 personnes dont 895 hommes, 1017 femmes et 487 enfants (filles et garçons).

##### **a. Assistance individuel et/ou référencement des cas de protection**

Zones	Nbre de cas iden.	Type de vuln.	Nbre assist.	Nbre référés
Makalondi	1	○ SV-FM : Mariage forcé / précoce	0	1
Abala	10	○ SM-CC : Condition médicale critique ○ SF : Femme seule a risque	10	6
Ayérou	7	○ SM-MN : Malnutrition ○ SM-CI : Maladie chronique ○ SM-CC : Condition médicale critique	0	7
<b>Total</b>			<b>10</b>	<b>14</b>

#### b. RECOMMANDATIONS

Recommandations	Responsables
Faire un plaidoyer auprès des FDS pour sécuriser les villages à écoles sur la bande de 25km de la frontière Niger—Burkina Faso la région de Tillabéri (Makalondi, Torodi, Djagourou, Goroual, Dargol)	CIMCOORD
Apporter une assistance urgente en vivres aux PDI n’ayant plus bénéficiés d’assistance depuis l’arrêt des assistances de la période de soudures (Ayérou, Abala, ouallam, Torodi, Inates, Sanam).  Evaluer les villages déficitaires dans les zones d’urgences au cours de cette saison hivernale en lien avec l’insécurité	CLUSTER SECURITE ALIMENTAIRE
Mettre en places des activités de prévention, et prise en charge holistiques des cas de protection en particulier les VBG dans les zones non couvertes par les projets de protection en cours (Dargol, Bankilaré, Gothey)	SOUS –CLUSTER VBG/PROTECTION DE L’ENFANCE
Renforcer les sensibilisations communautaires sur la cohabitation pacifique afin de prévenir les risques de tensions entres les PDI, les réfugiés et les hôtes, Makalondi, Ayérou et Abala	CLUSTER PROTECTION
Comblen les gaps de réponses en abris/NFI pour PDI en cette fin de saison pluvieuse ayant détruit la plupart des abris (Inates, Abala, Sanam).	GTABNA
Mettre en place des équipes mobiles de soins dans les zones d’accueils des PDI (Inates, Abala, Banibangou, Makalondi, et Ayérou).	Cluster Santé